

AQUAZIP GE 97

FICHE TECHNIQUE

Enduit d'imperméabilisation bi-composant à base de ciment, pour l'étanchéité des terrasses et balcons, sols extérieurs et protection de structures en béton



Intérieurs / extérieurs



Sols intérieurs/ extérieurs



En piscine



Deux composants



Manuelle



Spatule métallique

Caractéristiques

- Imperméabilisant appliqué liquide, classé CM-O2P selon EN 14891, à utiliser sous carreaux céramiques collés avec des mortiers colles.
- Approprié pour la protection (PI) de structures en béton (principe 1 de la norme EN 1504-9:2008) contre les risques de pénétration du dioxyde de carbone.
- Approprié pour le contrôle de l'humidité (MC) de structures en béton (principe 2 de la norme EN 1504-9:2008).
- Approprié pour l'augmentation de la résistivité (IR) de structures en béton (principe 8 de la norme EN 1504-9:2008).
- Capacité de créer un pont sur les fissures en marouflant dans la première couche fraîche de matériau le treillis en fibre de verre résistant aux alcalis FASSANET 160.

Composition

Imperméabilisant bicomposant à base de ciments, agrégats sélectionnés de granulométrie fine, additifs chimiques et polymères synthétiques spéciaux résistant aux alcalis en mesure d'améliorer la maniabilité, l'adhérence et l'élasticité de l'imperméabilisation même aux basses températures.

Conditionnement

- Kit (A+B) de 33,3 kg :
 - Composant A : sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg
 - Composant B : seaux d'env. 8,3 kg

Domaine d'utilisation

- Imperméabilisation de terrasses et balcons avant la pose de nouveaux carreaux céramiques ou en pierre.
- Imperméabilisation de structures hydrauliques telles que piscines, réservoirs, canaux et bassins.
- Imperméabilisation de surfaces exposées aux agents atmosphériques, traitées ensuite avec des produits appropriés pour résister au rayonnement solaire.
- Imperméabilisation et protection de murs en béton en présence de pression hydrostatique positive élevée.
- Imperméabilisation et anticarbonatation de structures en béton soumises à des contraintes structurelles et des déformations en flexion.
- Protection imperméable de surfaces horizontales, verticales et/ou à géométrie complexe soumises à des contraintes structurelles et/ou des déformations en flexion.
- Excellente adhérence sur différents types de supports (béton, mortiers, chapes, anciens revêtements de sol, pierre, céramique, brique et panneau en «contreplaqué» de 2 cm d'épaisseur minimum)

Certifications et normes

AQUAZIP GE 97 répond aux exigences performanciennes de la classe CM-O2P de la norme EN 14891:2012 - (Produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide utilisés sous carrelage collé).

AQUAZIP GE 97 répond aux principes définis par la norme EN 1504-9:2009 (« Produits et systèmes pour la protection et la réparation de structures en béton : définitions, exigences, maîtrise de la qualité et évaluation de la conformité ») et les exigences de la norme EN 1504-2 (« Systèmes de protection de surface pour béton ») revêtement de protection contre les risques de pénétration (PI), contrôle de l'humidité (MC) et augmentation de la résistivité (IR). AQUAZIP GE 97 a obtenu, en outre, la classification GEV EMICODE EC 1Plus, un label volontaire concernant les émissions des composés organiques volatils et semi-volatils (COV et COSV) délivré par GEV (Gemeinschaft Emissionskontrollierte Verlegewerkstoffe, Klebstoffe und Bauprodukte), qui atteste les très faibles émissions de composés organiques volatils du produit.

Préparation du support

Avant d'appliquer AQUAZIP GE 97, le plan de pose doit être en bon état, mûr, sec, dimensionnellement stable et mécaniquement résistant. Éliminer toutes traces d'huile, de graisse, de cire, de peinture, de vernis, d'efflorescences, etc., ainsi que toutes parties peu cohésives ou mal adhérentes.

Avant de procéder à l'étanchéité, un traitement préliminaire de tous les points critiques est obligatoire, tels que par exemple :

- toutes fissurations du support ;
- angles, arêtes et remontées verticales ;
- joints de dilatation et/ou joints structuraux ;
- caniveaux, canaux d'écoulement, grilles ;
- raccords de gouttières, bouches et dispositifs pluviaux d'écoulement ;
- marches et seuils ;
- lucarnes ;
- conduits d'installations et corps traversants.

Préparation du support

Béton

Le support en béton doit garantir une résistance à la compression minimale de 25 MPa et une résistance à la traction d'au moins 1,5 MPa. En cas de nouvelles coulées, le support doit être suffisamment sec et stable (au moins 28 jours). Toutes les zones ou sections de béton détérioré doivent être obligatoirement soumises à des opérations de réparation préliminaires en utilisant des mortiers structuraux appropriés Fassa Bortolo.

Les supports doivent être préalablement préparés par cycles de grenailage, de sablage, de décapage ou d'abrasion mécanique (meule abrasive diamantée) afin d'éliminer toutes aspérités, traces de saleté, parties friables, incrustations, concrétions, traces de vernis, laitances de ciment ou autres contaminants, afin de rendre le support légèrement rugueux et absorbant, et ne pas compromettre l'adhérence du cycle d'étanchéité suivant.

Pour le lissage d'éventuels nids de gravier, pour la régularisation des vides, pour la correction des lignes de pente ou la rectification de zones de dépression (irrégularités et imperfections), utiliser GAPER 3.30 ; pour des utilisations caractérisées par des contraintes élevées (par exemple réservoirs, piscines, etc.), prévoir l'application sur les surfaces de GAPER 3.30 malaxé avec un mélange d'eau et d'AG15 dilué selon le rapport 1:3 (1 partie d'AG15 et 3 parties d'eau).



Sols existants

Évaluer en sondant l'état d'adhérence au support du sol existant. Les carreaux décollés et/ou présentant une décohésion partielle doivent obligatoirement être enlevés et les vides réparés avec GAPER 3.30.

Si le jointoiment du sol existant est manquant ou très détérioré, il devra être obligatoirement rétabli.

Pour le nettoyage du sol existant, exécuter une abrasion mécanique à l'aide d'une meule abrasive diamantée afin d'éliminer toutes aspérités, traces de saleté, parties friables, incrustations, concrétions, traces de vernis, laitances de ciment ou autres contaminants, et rendre la surface légèrement rugueuse et absorbante pour améliorer et augmenter l'adhérence du nouveau sol imperméable. Immédiatement après le nettoyage, exécuter le dépoussiérage des supports au moyen d'un aspirateur industriel approprié.



Il est déconseillé d'exécuter des cycles de lavage à l'eau sous pression de l'ancien sol car cette opération contribue à apporter des quantités d'eau supplémentaires dans le support sous-jacent.



Après avoir exécuté le nettoyage, les lignes de pente doivent être contrôlées et vérifiées. En effet, d'éventuelles imperfections et/ou irrégularités présentes sur le support telles que les zones de dépression ou irrégularités peuvent générer des zones de stagnation des eaux pluviales. Pour corriger ces zones, prévoir l'application sur les surfaces de FASSAFLOOR PRIMERTEK ULTRA suivie par la pose de GAPER 3.30, mélangé avec un mélange d'eau et AG 15 dilué selon le rapport 1:3 (1 partie d'AG 15 pour 3 parties d'eau) en respectant la technique du « frais sur frais ».

Supports en ciment (mortiers et chapes)

Évaluer préalablement les conditions de la surface de pose qui doit être stable et présenter une finition uniforme sans laitance de ciment, parties friables, incrustations, concrétions, traces de peintures ou autres contaminants pour ne pas compromettre l'adhérence du cycle d'étanchéité suivant.

Pour le nettoyage des surfaces, il est préférable d'éviter d'exécuter des cycles de lavage à l'eau afin de ne pas ajouter d'autres quantités d'eau au support.

Vérifier que la chape est mécaniquement stable, compacte, sèche, lisse, propre, exempte de fissures et avec une humidité résiduelle inférieure à 3 %.

Les éventuelles fissures ou reprises de bétonnage présentes sur la chape devront être scellées monolithiquement avec l'adhésif époxy FASSAFLOOR EPOXY REPAIR, en respectant la méthode indiquée dans la fiche technique.

En présence de chapes ou de surfaces présentant une faible résistance superficielle, effectuer un décapage préliminaire avec un disque abrasif jusqu'à obtention d'un support résistant et, après un nettoyage soigné, traiter éventuellement le support avec le primaire PRO-MST.

La régularisation des surfaces ou la rectification des lignes de pente devront être effectuées en utilisant GAPER 3.30.

Avant d'appliquer le système AQUAZIP GE 97 sur des supports exposés à un rayonnement solaire intense, il est conseillé d'humidifier légèrement les plans de pose en évitant la formation de stagnations d'eau superficielles.

Revêtements existants

En cas d'application du système AQUAZIP GE 97 sur des surfaces verticales, il est nécessaire de retirer au préalable toutes traces de peinture ou de revêtements résineux détériorés et/ou en phase de décollement. S'assurer que les supports sont bien propres et sans traces de graisse ou de contaminants susceptibles de compromettre l'adhérence du système d'étanchéité AQUAZIP GE 97.

Il est toujours recommandé d'effectuer des essais préliminaires pour vérifier l'adhérence du système d'étanchéité aux supports existants.

Piscines, citernes et/ou réservoirs

Toutes les discontinuités, les reprises de bétonnage, les éventuels corps traversants ou canalisations traversantes et les installations présentes sur les surfaces de pose devront toujours être préalablement scellées avec des produits appropriés tels que AQUAZIP JOINT et AQUAZIP HYDROSEAL. Le béton doit être convenablement préparé comme décrit dans le paragraphe « béton ». Régulariser les surfaces verticales et horizontales avec GAPER 3.30 malaxé avec un mélange d'eau et d'AG15 dilué selon le rapport 1:3 (1 partie d'AG15 et 3 parties d'eau).

En cas d'interventions d'imperméabilisation de piscines, cuves, citernes et/ou réservoirs, tous les points critiques tels que coins intérieurs, coins extérieurs, raccords entre surfaces verticales-horizontales et verticales-verticales etc., doivent être traités avec AQUAZIP ELASTOBAND et ses accessoires appropriés, sur supports régularisés.

Supports bitumineux (membranes bitumineuses, asphalte, etc.)

En cas d'imperméabilisation d'anciens supports de nature bitumineuse, il faut d'abord en vérifier le bon état et l'étanchéité. Appliquer ensuite sur la surface bitumineuse réparée et restaurée une couche de séparation constituée d'un film en polyéthylène basse densité de type « macroporeux » (épaisseur non inférieure à 0,10 mm - trous avec diamètre ≥ 40 mm avec pourcentage de perçage ≥ 15 %) sur lequel un film en polyéthylène basse densité de type « microperforé » doit être appliqué. Réaliser ensuite une chape à base de ciment renforcée avec un treillis à séchage rapide (par exemple FASSAFLOOR SV 472 PRO). L'épaisseur minimale de la chape ne devra pas être inférieure à 5 cm.



Remontées du plan horizontal à vertical

Avant de commencer les travaux d'étanchéité sur les surfaces horizontales, exécuter contre les maçonneries et les parapets des renforcements d'une profondeur appropriée afin de créer un logement approprié pour accueillir les remontées verticales du nouveau système d'étanchéité. Les renforcements devront avoir une hauteur d'au moins 15 à 20 cm par rapport au niveau du nouveau sol. Les renforcements devront être régularisés en utilisant GAPER 3.30.



Le long des raccords entre le plan horizontal et les remontées verticales, positionner la bande AQUAZIP ELASTOBAND ou BANDELLA ADESIVA PER SISTEMI AQUAZIP. La bande doit être posée en continu sur les surfaces de pose en appliquant préalablement une couche d'au moins 2 mm de membrane d'étanchéité AQUAZIP GE 97 sur une largeur supérieure à celle de la bande, en prenant soin de laisser la partie centrale libre. Pour le scellement parfait des angles, utiliser les éléments préformés spécifiques.

En présence de remontées verticales sur des membranes préfabriquées en bitume polymère, utiliser la BANDE ADHÉSIVE POUR SYSTÈMES AQUAZIP composée d'un ruban autocollant élastique d'étanchéité en caoutchouc butylique revêtu des deux côtés de textile in-tissé en fibre de polypropylène.

La bande adhésive doit être appliquée directement sur le support sans poussière et surtout parfaitement sec. En cas de pose sur des supports poreux et/ou absorbants, traiter au préalable ces derniers avec AQUAZIP GE 97 et, une fois sec, faire adhérer BANDE ADHÉSIVE POUR SYSTÈMES AQUAZIP. Pour le traitement des angles, il suffit de couper la bande jusqu'à moitié et de la plier sur elle-même. Pour l'application, il est conseillé de retirer la moitié de la pellicule de protection et appliquer le ruban sur le support. En même temps, retirer l'autre partie de la pellicule de protection et exercer une forte pression sur le ruban, en utilisant également un petit rouleau débulleur.

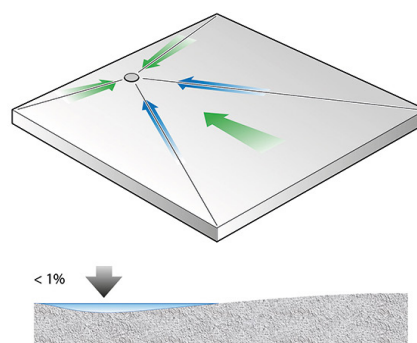


Le système d'étanchéité AQUAZIP GE 97 sera appliqué également sur les remontées du plan horizontal à vertical et, une fois qu'il a atteint sa stabilité, il sera revêtu avec une couche de K17 ou KZ 35 ZOCCOLATURA SOLFATORESISTENTE, des enduits de fond à base de chaux et ciment, pour l'extérieur et l'intérieur, avec l'ajout d'AG 15, une dispersion de résines synthétiques pour produits à base de ciment. L'enduit de fond doit être tiré à la taloche fine, en prévoyant l'interposition en phase de pose d'un treillis synthétique porte-enduit à maille large.

Lignes de pente

Pour éviter la formation de stagnations d'eau sur la surface de pose et pour garantir les performances et la durabilité d'un système d'étanchéité, il est nécessaire d'effectuer une bonne préparation des chapes et, en particulier, une pente adéquate de celles-ci.

Pour les terrasses, balcons et sols extérieurs, il est indispensable de réaliser et/ou vérifier que la pente du plan de pose vers les canalisations des eaux pluviales n'est pas inférieure à 1,5 %. Cette valeur, afin de garantir le bon écoulement de l'eau, est généralement considérée comme suffisante même dans le cas d'un éventuel tassement de la stratigraphie. Il est déconseillé de créer des pentes inférieures à 1 % car des zones de dépression et des stagnations d'eau pluviale avec des phénomènes d'infiltration pourraient être générées sur les surfaces planes.



Joint

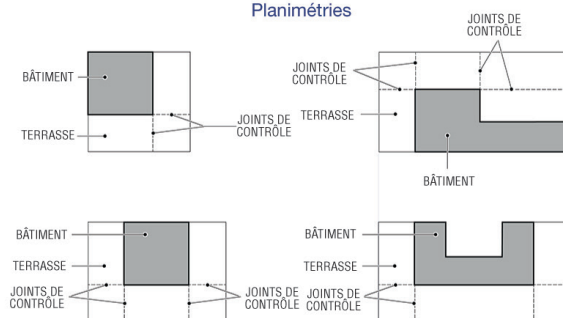
Conformément à la norme CEN/TR 13548, les joints de fractionnement sur les chapes sont obligatoires et doivent être rapportés au-dessus du nouveau sol. Les joints doivent diviser la surface en mailles carrées ou rectangulaires, et doivent donc être réalisés en correspondance de saillies ou de locaux de géométrie irrégulière (type « L » ou « U », etc.). En extérieur, la surface maximale réalisable sans fractionner la chape est de 9 à 10 m². Si, en raison du format des carreaux à utiliser, la continuité des joints ne peut être assurée autrement, les carreaux doivent être coupés.

Tous les joints de fractionnement présents sur la surface d'intervention, ainsi que tous les autres points critiques (raccords entre sol et surfaces verticales, angles intérieurs et extérieurs, lucarnes, conduits, grilles, raccords de gouttières et descentes pluviales, montants balustrades, etc.) doivent être traités correctement en utilisant AQUAZIP GE 97 avec les différents accessoires AQUAZIP ELASTOBAND (bande, angle, arête, etc.).

En correspondance de joints structuraux, par contre, il est obligatoire d'utiliser FASSA TPE 170, bande imperméable composée d'un élastomère thermoplastique sur support en non-tissé de polypropylène. La bande FASSA TPE 170 sera fixée aux supports en utilisant la colle époxy FASSA EPOXY 400, en assurant l'interruption du système d'étanchéité au niveau des joints.

Joint de contrôle : où les exécuter

Planimétries

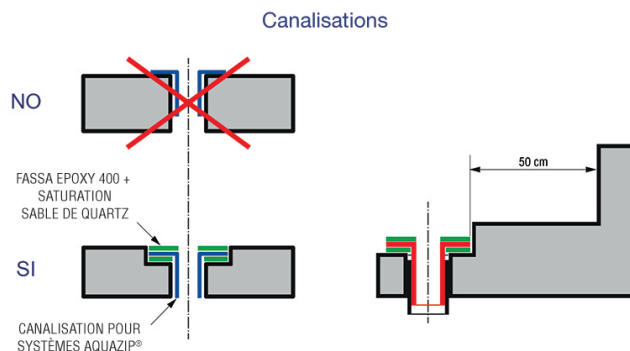


Canalisations pour eaux pluviales

Pour permettre un écoulement adéquat des eaux pluviales, prévoir la mise en place des nouvelles canalisations dans un logement opportunément rabaissé par rapport au plan de pose. Les canalisations doivent avoir un volume/une capacité proportionnés à la surface.

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter la norme spécifique EN 12056-3:2001 (Réseaux d'évacuation gravitaire à l'intérieur des bâtiments - Systèmes d'évacuation des eaux pluviales, conception et calcul).

Pour l'application correcte des systèmes d'évacuation des eaux pluviales, consultez les fiches techniques des produits CANALISATION FRONTALE et CANALISATION VERTICALE POUR SYSTÈMES AQUAZIP.



Pose du revêtement

Pour la pose du revêtement en céramique ou en pierre, nous recommandons l'utilisation de colles de ciment à haute élasticité classées S1 ou S2 conformément à la norme EN 12004, comme par exemple AD 8 avec l'ajout de FASSACOL LATEX S2, AZ 59 FLEX, ou AT 99 MAXYFLEX. S'il est nécessaire d'utiliser des produits à prise rapide, RAPID MAXI S1 et FASSATECH 2.

La technique du double encollage est à prescrire, en général, dans les situations de projet où la compacité de la couche adhésive et l'absence de cavités ou de discontinuités sous les carreaux sont des objectifs importants et significatifs, mais le plus souvent difficiles à réaliser avec la technique traditionnelle du simple encollage. Le double encollage doit être prévu en présence d'importantes contraintes mécaniques et/ou hydro-thermiques (par exemple carrelages à l'extérieur, piscines, etc.), en présence de types et de formats particuliers de carreaux ou en cas d'exigences particulières de durabilité et de sécurité.

Pour le jointoiment, nous recommandons l'utilisation des mortiers de jointoiment à base de ciment FASSAFILL ou, si une résistance chimique élevée est requise, des mortiers de jointoiment époxy tels que FE 838 ou FASSAFILL EPOXY. Pour tous les sols, la pose à joint ouvert devrait toujours être spécifiée, avec des joints d'au moins 5 mm de large car cette épaisseur est la solution la plus efficace pour prévenir les risques associés aux contraintes thermiques et hygrométriques élevées sur les carreaux dans les environnements extérieurs.

Jonction élastique de la plinthe

Les fortes contraintes auxquelles un revêtement de sol extérieur peut être soumis peuvent poser des problèmes notamment à proximité de la plinthe. La solution pour résoudre ce problème consiste à réaliser une bordure avec un mastic élastique le long du sol en détachant la plinthe de quelques millimètres du plan (au moins 2 mm). Le joint ainsi réalisé a pour but d'éviter la formation d'une liaison rigide avec le sol, en réduisant et amortissant radicalement les contraintes induites sur le sol dues aux variations de température ou aux tassements structuraux du bâtiment.

Dans le cas où la plinthe n'est pas détachée voire jointoyée au sol, il y a une annulation complète de la désolidarisation du système sol-plinthe.

Pour réaliser la jonction élastique de la plinthe, utiliser FASSASIL NTR PLUS, un mastic silicone à réticulation neutre haute performance. Les scellements de la plinthe aussi (tant au-dessus de la plinthe qu'en dessous entre plinthe et carrelage) doivent être exécutés avec FASSASIL NTR PLUS.

Mise en œuvre

Dosage du mélange

Composant A : Composant B = 25 : 8,3 en poids.

- Composant A : sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg
- Composant B : seaux d'env. 8,3 kg

Mélange

AQUAZIP GE 97 doit être mélangé au moyen d'un malaxeur mécanique à basse vitesse (~500 tours par minute). Mélanger avec soin le composant B avant l'utilisation, puis ajouter lentement le composant A en continuant à mélanger avec soin pendant au moins 3 à 4 minutes, jusqu'à obtention d'une gâchée homogène de consistance uniforme, sans grumeaux.

Laisser reposer quelques minutes afin de permettre l'évacuation de l'air englobé.

Ne pas ajouter d'eau ou d'autres additifs au mélange.

Il est conseillé de préparer le mélange en utilisant entièrement le contenu de l'emballage du composant A et du composant B afin de garantir la bonne proportion entre les deux composants.

Mise en œuvre

Poser AQUAZIP GE 97 au moyen d'une spatule métallique crantée (4 x 4 mm). Étaler la membrane d'étanchéité avec la partie lisse de la spatule en appuyant fortement sur le fond, afin d'obtenir une adhérence maximale au support ; puis appliquer l'imperméabilisation à l'aide de la partie crantée de la spatule.

Appliquer sur la première couche encore fraîche d'AQUAZIP GE 97 le treillis en fibre de verre résistant aux alcalis FASSANET 160, en s'assurant qu'il est entièrement marouflé et en évitant la formation de vides dans l'imperméabilisation. Tout de suite après lisser AQUAZIP GE 97 avec le côté plat de la spatule métallique afin d'obtenir une épaisseur uniforme.

L'utilisation du treillis dans des zones très sollicitées ou en présence de grandes fissures minimise le risque d'apparition de microfissurations qui peuvent compromettre l'étanchéité du revêtement imperméable. Le treillis de renfort devra être préalablement coupé sur mesure en faisant chevaucher les jonctions sur au moins 10 cm.

Ne jamais retourner l'armature de renfort sur les lignes de passage du plan horizontal à vertical.

Quand la première couche a fait sa prise (environ 5 heures à +20 °C et 65 % H.R.), appliquer une deuxième couche d'AQUAZIP GE 97 avec une spatule lisse, en veillant à former une couche continue et uniforme pour couvrir parfaitement la première couche, en procédant toujours dans le même sens, de préférence perpendiculairement à la première couche, pour assurer la couverture totale du support.

Conditions d'application

- température du support : min. +5 °C / max. +35 °C ;
- température ambiante : min. +5 °C / max. +35 °C.

L'épaisseur totale d'application ne devra pas être inférieure à 3 mm avec une épaisseur maximale recommandée pour chaque couche de 2 mm.

Consommation indicative d'environ 1,65 kg/m² pour 1 mm d'épaisseur.

Temps de séchage

AQUAZIP GE 97 doit être complètement durci avant d'être revêtu ou mis en contact avec de l'eau.

Après l'application, attendre au moins 5 jours de stabilisation dans des conditions normales d'humidité et de température avant d'appliquer le nouveau revêtement céramique. Sur un support sec et avec de bonnes conditions climatiques et de température, la période de stabilisation peut être opportunément réduite.

Nettoyage de l'équipement

Immédiatement après l'utilisation d'AQUAZIP GE 97, nettoyer tous les outils et l'équipement avec de l'eau avant que la prise du produit ne commence.

Le matériau durci ne peut être enlevé que mécaniquement.

Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Ne pas utiliser AQUAZIP GE 97 :
 - sur des surfaces humides ou sujettes à des remontées d'humidité ;
 - sur des surfaces bitumineuses et / ou des asphaltes minéraux ;
 - sur des matériaux isolants (chapes allégées, béton cellulaire, panneaux en polystyrène expansé ou extrudé, etc.) ;
 - sur des surfaces transitables ou piétonnables sans revêtement en céramique et/ou pierre ou soumises à des contraintes structurales ;
 - sur des surfaces verticales à laisser apparentes si elles ne sont pas protégées avec des produits spécifiques en mesure de garantir la résistance aux rayons UV ;
 - en contact direct avec l'eau chlorée des piscines ; prévoir l'application d'un revêtement en carrelage ou en mosaïque ;
 - en cas de pluie imminente ;
 - dans des environnements à forte condensation ;
 - en présence d'une forte ventilation ou sur des surfaces fortement ensoleillées ; dans ce cas, protéger la surface imperméabilisée avec des toiles humides.
- Éviter l'application d'AQUAZIP GE 97 sur des chapes allégées ou bétons cellulaires.
- Ne pas mouiller la surface de pose avant d'appliquer AQUAZIP GE 97.
- Tout de suite après l'application d'AQUAZIP GE 97, protéger la surface traitée contre la pluie, le gel et/ou d'un séchage rapide.
- AQUAZIP GE 97 n'est pas talochable. Par conséquent, en cas d'imperfections de la surface traitée, après le durcissement complet de la membrane d'étanchéité à base de ciment, une légère abrasion de la surface peut être exécutée pour éliminer toutes irrégularités. Toute abrasion faite sur AQUAZIP GE 97 avant son durcissement total, pourrait endommager le système d'étanchéité en limitant ses caractéristiques.
- Le processus de durcissement d'AQUAZIP GE 97 est ralenti en présence d'une forte humidité ambiante.
- Si l'on souhaite recouvrir le système d'étanchéité avec des peintures ou des produits à base de solvant, il est absolument nécessaire d'exécuter des essais préliminaires afin de vérifier que le solvant ne compromet pas les bonnes conditions du revêtement imperméable.
- Pour une application correcte, il est recommandé de consulter la documentation technique de chaque produit mentionné.

AQUAZIP GE 97 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.

Normes de sécurité

Toujours se référer à la fiche de données de sécurité contenant les paramètres physiques, toxicologiques et autres données concernant la sécurité de l'opérateur.

Mettre en œuvre le produit en présence d'une ventilation adéquate et loin de sources de chaleur.

AQUAZIP GE 97 ne doit être destiné qu'aux utilisations et dans les formes prescrites et est réservé exclusivement à un usage professionnel.

Interventions d'entretien à réaliser sur les terrasses et balcons.

Une liste des opérations concernant les activités d'entretien périodique à effectuer au moins deux fois par an (printemps et automne) sur les surfaces des terrasses afin d'éviter tous problèmes :

- enlever tout matériau présent (feuillage, branches, déchets divers) de la surface, en libérant surtout les canalisations et les gouttières. Le matériau enlevé doit être retiré et pas lavé et évacué à travers les canalisations ;
- enlever toute végétation qui s'est développée sur la surface (revêtement de sol, imperméabilisation, etc.) ;
- enlever toutes les branches qui poussent des plantes se trouvant près du périmètre du revêtement afin d'éviter que les feuilles tombées des branches n'obstruent les canalisations. Les branches ou les plantes doivent être à un mètre au moins de la fin du revêtement ;
- vérifier que toutes les canalisations sont munies de protections appropriées contre les feuilles et le gravier, en s'assurant qu'elles ne sont pas obstruées et que l'eau s'écoule librement sans engorgements ou autres obstacles ;
- vérifier que les éléments de fixation mécanique pour systèmes ou machines, si installés, ne sont pas fixés sur la surface en interagissant avec le système d'étanchéité ;
- contrôler périodiquement l'étanchéité parfaite des joints de dilatation et/ou structuraux présents sur la surface, en recherchant toutes détériorations ou décollements. En cas de problème, exécuter les réparations et/ou remises en état nécessaires des zones endommagées ;
- établir un registre spécial sur lequel noter toutes les inspections ou les réparations effectuées ou toute autre intervention accomplie sur le revêtement ;

Si la surface imperméabilisée nécessite un nettoyage, ceci doit être fait des manières suivantes :

- laver manuellement avec une solution d'eau tiède et un détergent approprié ;
- laver à basse pression avec de l'eau tiède ou froide et un détergent approprié ;
- la lance sous pression doit être maintenue à une distance d'au moins 50 cm de la surface à nettoyer, en évitant toute pression excessive ;
- rincer à l'eau propre et froide ;
- la température de l'eau ne doit pas dépasser 50 °C ;
- n'utiliser que des détergents ou des dégraissants non nocifs, pour les rejets, pour préserver la flore et la faune piscicole.

S'assurer que tous les solins métalliques ou autres systèmes de fixation mécanique appliqués sur les surfaces verticales sont parfaitement ancrés et scellés. Dans le cas contraire, exécuter les réparations opportunes ou les remplacements éventuels des éléments endommagés

Conservation

Composant A : conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage.

Composant B : ce produit craint le gel ; le produit, si stocké dans des locaux adaptés, dans son emballage d'origine, se conserve pendant 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage.

Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

AQUAZIP GE 97 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Rendement	env. 1,65 kg/m ² par mm d'épaisseur
Poids spécifique du gâchage	env. 1.750 kg/m ³
pH du gâchage	> 12
Rapport de gâchage	3 parties de Comp. A et 1 partie de Comp. B
Température d'application	de +5 °C à +35 °C
Délai d'utilisation du gâchage à 23 °C et 60 % H.R.	env. 1 heure
Délais d'attente pour la pose de carreaux	5 jours minimum à + 20 °C et avec 65 % H.R.
Épaisseur maximum par couche	2 mm

	Composant A	Composant B
Aspect	Poudre grise	Latex blanc
Masse volumique	1.300 g/l	1.020 g/l
Résidu sec	100%	52%

Protocoles et certifications de développement	
Certification LEED V4.1	MR Credit – Construction and Demolition Waste Management
	EQ Credit – Low-Emitting Materials
	EQ Credit – Construction Indoor Air Quality Management Plan
Certification BREEAM	HEA 02 – Indoor Air Quality
Certification WELL v2	X01 – Material Restrictions
	X06 – Voc Restrictions
Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 ^{Plus} - très faibles émissions
Contenu en recyclées/récupérées/sous-produits	Le produit contient des recyclés/récupérés/sous-produits. La déclaration correspondante est disponible sur demande
Classification des émissions selon l'étiquetage COV français	A+ (classe se référant au produit obtenu en mélangeant les composants A et B)

Norme EN 14891	Exigences de la norme	Conformité
Imperméabilité (poussée positive à 1,5 bar pendant 7 jours)	Aucune pénétration et augmentation de poids ≤ 20 g	Conforme à la norme EN 14891 Classification CM-O2P
Capacité de colmatage (crack bridging) dans des conditions normales	$\geq 0,75$ mm	
Capacité de colmatage (crack bridging) à très basse température (-20 °C)	$\geq 0,75$ mm	
Adhérence par traction initiale	$\geq 0,5$ N/mm ²	
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	$\geq 0,5$ N/mm ²	
Adhérence par traction après vieillissement thermique	$\geq 0,5$ N/mm ²	
Adhérence par traction après cycles de gel et dégel	$\geq 0,5$ N/mm ²	
Adhérence par traction après contact avec l'eau chlorurée	$\geq 0,5$ N/mm ²	
Adhérence par traction après contact avec l'eau de chaux	$\geq 0,5$ N/mm ²	

Norme EN 1504-2	Exigences de la norme	Conformité
Mesurage de l'adhérence par traction directe (EN 1542)	Systèmes flexibles sans trafic $\geq 0,8 \text{ N/mm}^2$	Conforme à la norme EN 1504-2 Classification PI-MC-IR
Cycles de gel-dégel avec immersion dans des sels de déverglaçage (EN 13687-1)	Systèmes flexibles sans trafic $\geq 0,8 \text{ N/mm}^2$	
Cycles d'averses d'orage (EN 13687-2)	Systèmes flexibles sans trafic $\geq 0,8 \text{ N/mm}^2$	
Détermination de la perméabilité au dioxyde de carbone (EN 1062-6)	$S_d > 50 \text{ m}$	
	Perméabilité au dioxyde de carbone $3,0 \text{ g/m}^2\cdot\text{d}$	
	Valeur de résistance à la diffusion $\mu 40756$	
Détermination et classification de la perméabilité à l'eau liquide (EN 1062-3)	$W < 0,1 \text{ kg/m}^2\cdot\text{h}^{0,5}$	
Détermination du taux de transmission de la vapeur d'eau (EN 7783)	Classe I $S_d < 5 \text{ m}$	
	Coefficient de perméabilité à la vapeur d'eau $\mu 1178$	
	Vitesse de transmission de la vapeur d'eau $9,2 \text{ g/m}^2\cdot\text{d}$	
Détermination de la résistance à la fissuration (EN 1062-7)	Méthode A-C.1 -20 °C Classe A3	
	Méthode A-C.1 -20 °C (avec treillis) Classe A4	
	Méthode B-C3 cycles B.3.1 -20 °C aucun défaut après les cycles	

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.